

Mercredi 20 décembre 2018

Adoption du budget 2018 : la large cohésion des élus de la Métropole, un atout précieux pour avancer

Lors de la réunion du Conseil métropolitain du lundi 18 décembre, le budget 2018 de la Métropole Rouen Normandie a été adopté à une très large majorité d'élus municipaux de tous bords politiques, par 120 votes favorables sur 139 exprimés.

Dans la continuité des précédents, ce budget porte une ambition de modernisation de la métropole rouennaise, avec un niveau sans précédent de 298 M€ d'investissements, au bénéfice de nos 500 000 habitants. Il repose sur quelques principes partagés, forts et clairs :

- ◆ pas de hausse d'impôts sur les ménages ;
- ◆ sanctuarisation des dispositifs de soutien aux services publics et aux projets communaux ;
- ◆ hausse de la solidarité au bénéfice des communes (+ 5%) ;
- ◆ priorité aux investissements permettant de soutenir le développement économique, de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de renforcer l'attractivité de la métropole rouennaise ;
- ◆ maîtrise rigoureuse de la gestion courante de façon à ce que la Métropole Rouen Normandie reste l'une des moins coûteuses de France dans son fonctionnement.

Manifestée par le vote de lundi soir, la cohésion très forte des élus municipaux représentant les 71 communes atteste de l'importance de ces principes et priorités collectives dans la gouvernance de la Métropole. Pour le Président de la Métropole Frédéric Sanchez « *la cohésion constitue un atout majeur pour notre territoire en pleine mutation, riche du potentiel de sa situation privilégiée au cœur de la vallée de la Seine, aux portes de Paris et de l'Île-de-France* ».

Avec clairvoyance, les élus municipaux, dans leurs communes et ensemble dans la Métropole, font face à de multiples contraintes, en particulier financières compte-tenu des efforts demandés par l'Etat. Dans de nombreuses communes et notamment à Rouen, ces contraintes mettent en difficulté le financement d'équipements de centralité dont le rayonnement concerne beaucoup d'habitants de la Métropole. Dans les mois qui viennent, la Conférence métropolitaine des maires devra examiner d'éventuels nouveaux transferts d'équipements et de services dans un esprit de dialogue et dans le respect des règles communes et de nos principes fondateurs.